



## non paiement pension alimentaire récidive

Par **coco04**, le **28/03/2011** à **21:46**

le père de ma fille est passé au tribunal correctionnel en mars 2010, pour abandon de famille, non paiement de pension alimentaire. la caf lui a retiré deux fois en mars 2010 la pension sur son compte en banque. depuis juin il a quitté volontairement son travail et il est parti vivre ailleurs avec sa compagne car elle a acheté une maison avec terrain. il ne donne plus signe de vie, ni ne vient voir la petite âgée de trois ans depuis le 5 juin 2010. cela fait presque dix mois que je n'ai plus de pension alimentaire. il a pris trois mois de prison avec sursis, et doit me verser 2300 euros de dommages et intérêt et préjudice moral lors du jugement de mars. étant donné qu'il a démissionné volontairement de son travail, qu'il n'a plus de revenu et qu'il ne m'a pas donné sa nouvelle adresse et ne paie plus la pension depuis dix mois que risquer-t'il si je porte plainte contre lui à nouveau? merci

Par **Domil**, le **28/03/2011** à **22:31**

Il risque la prison ferme, il hésitera ensuite à ne plus payer la pension alimentaire.

Par **coco04**, le **28/03/2011** à **22:33**

même s'il n'a plus de travail?

Par **Domil**, le **28/03/2011** à **22:52**

oui. Il lui appartient alors de saisir le JAF pour demander une baisse de la pension  
N'hésitez pas à porter plainte, car vos enfants vous en diront merci, le jour où on leur réclamera une pension pour leur père, ils pourront se servir de ces jugements pour ne pas payer une pension à ce père qui n'en a que le nom.

Par **coco04**, le **28/03/2011** à **22:56**

le juge lors de l'audience lui a spécifié par trois fois de saisir la jaf s'il ne pouvait pas payer et il ne l'a jamais fait. quand il travaillait il ne payait pas, et maintenant il a une bonne excuse à

exposer, alors qu'il a volontairement démissionner de son travail

Par **coco04**, le **29/03/2011** à **17:10**

merci de m'avoir répondu rapidement. bonne journée